

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Diefenbaker—Ordre de la Chambre—Copie de tous avis de congédiement ou de destitution pour certaines causes, signifiés à des fonctionnaires permanents des divisions de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les corporations du ministère du Revenu national a) à Montréal, b) à Toronto, c) à Winnipeg, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1950.

Par M. Fulton—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée entre l'Association canadienne des pilotes aériens et le directeur de l'aviation civile ou entre l'Association canadienne des pilotes aériens et tout autre ministère du gouvernement relativement à la demande faite par l'Association à l'effet de reconnaître l'autorité absolue du capitaine de chaque avion sur le poste de pilotage de l'appareil dont il a la responsabilité.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Cauchon, appuyé par M. Simmons:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

#### QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes, du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition d'amendement de M. Argue, appuyé par M. Wright, ainsi qu'elle a été modifiée: Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

“La Chambre regrette les graves difficultés éprouvées par les cultivateurs de l'Ouest dans la rentrée de leurs récoltes et loue les conseillers de Votre Excellence de l'attention continue qu'ils ont accordée aux problèmes ainsi créés, et elle est persuadée qu'on continuera à prendre des mesures efficaces pour aider les cultivateurs à faire face à ces problèmes.”

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose en sous-amendement: Que les mots suivants soient ajoutés à l'amendement:

Et regrette, en outre, que les conseillers de Votre Excellence continuent de prélever sans nécessité des impôts plus élevés qu'il ne faut et n'aient pas, au cours de la présente session du Parlement, soulagé le peuple d'impôts inutiles, onéreux et injustifiés.